RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 01467
Numéro SIREN : 491 761 896
Nom ou dénomination : GRANDS GARAGES DE PROVENCE - GARAGE CENTRAL

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt A2019/003849

A2019/003849

1119902

Dénomination : **GRANDS GARAGES DE PROVENCE - GARAGE CENTRAL**

Adresse : **540 Avenue De la 2e Div Blindée 30133 LES ANGLES**

N° de gestion : **2006B01467**

N° d'identification : **491761896**

N° de dépôt : **A2019/003849**

Date du dépôt : **09/04/2019**

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 22/01/2019 AGO

1119902

GRANDS GARAGES DE PROVENCE – GARAGE CENTRAL
Société en Nom Collectif au capital de 250 000,00 euros
Siège social : 540 Avenue de la 2e Div Blindée – 30133 LES ANGLES
491 761 896 RCS NÎMES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-deux janvier.

Les Associés de la société GRANDS GARAGES DE PROVENCE- GARAGE CENTRAL, Société en Nom Collectif au capital de 250 000,00 €, dont le siège social est situé 540 Avenue de la 2e Div Blindée - 30133 LES ANGLES (ci-après « ***la Société*** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans les locaux de notre siège administratif sis 12 Boulevard René Descartes, 86360 CHASSENEUIL DU POITOU, sur convocation régulière du Gérant.

Sont présents comme l'atteste la feuille de présence :

- la société GRANDS GARAGES DE PROVENCE, représentée par Monsieur Damien WISNIEWSKI, propriétaire de	2 499 parts
- la société SOCHAUX MOTORS, représentée par Monsieur Hervé MIRALLES, propriétaire de	1 part
Total des parts des associés présents et représentés	2 500 parts

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien WISNIEWSKI, Gérant.

Le Gérant, après avoir constaté que tous les Associés sont présents ou représentés, déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les Commissaires aux comptes, régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la convocation adressée aux associés,
- la copie de la lettre de convocation adressée aux Commissaires aux comptes,
- le rapport de la Gérance,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la lettre d'acceptation des fonctions de Co-Gérant de Madame Isabelle ALIAS,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Gérant déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Gérant rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Co-Gérant,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer Madame Isabelle ALIAS demeurant 27 rue Pasteur 77780 BOURRON MARLOTTE, en qualité de Co Gérant à compter rétroactivement du 1er décembre 2018, pour une durée indéterminée.

Madame Isabelle ALIAS, présente, remercie l'Assemblée de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des votants.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Gérant déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par :

Le Gérant
Monsieur Damien WISNIEWSKI

Pour SOCHAUX MOTORS
Monsieur Hervé MIRALLES

Le Co-Gérant
Madame Isabelle ALIAS
(« Bon pour acceptation des fonctions de Co Gérant ») Bon pour acceptation des fonctions de Co Gérant

Pour GRANDS GARAGES DE PROVENCE
Monsieur Damien WISNIEWSKI